Compte-rendu du conseil municipal du 31 août 2020

<u>Présents</u>: Jean-Paul BUELLET, Sylvaine MARTIN, Hervé COLAS, Jean-Luc FROMONT, Martial LOISY, Joëlle TABOULOT, Nicolas RAYBAUD, Aurélie BETTEMBOURG, Christophe CHARTIER, Anne-Lise PUGLIESE, Régine BUET, Cyrille DUPUIT, Sylvie TRIPLET, Catherine PITRE, Benjamin ANDRE.

Excusé:

Secrétaire: Cyrille DUPUIT

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le conseil doit se réunir de nouveau pour ordre du jour unique d'élire les délégués titulaires et suppléants de la commune qui participeront à l'élection des sénateurs le 27 septembre 2020 car la précédente élection a été annulée par la Tribunal Administratif de LYON suite à une demande de la Préfecture.

La séance est ouverte à 20h35.

1/ Election des grands électeurs en vue de l'élection sénatoriale du 27/09/2020

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que par arrêté préfectoral en date du 30/07/2020, les conseils municipaux qui ont vu l'élection du 10/07/2020 annulée ont l'obligation de se réunir le 31/08/2020 afin de procéder à l'élection des délégués titulaires et suppléants qui participeront à l'élection sénatoriale du 27/09/2020.

Monsieur le Maire, après avoir procédé à l'appel nominal de chaque membre du conseil municipal, a dénombré 15 membres présents.

Monsieur le Maire a ensuite constitué le bureau électoral qui comprend les 2 membres les plus âgés et les 2 membres les plus jeunes parmi les conseillers présents. Ainsi, le bureau est composé de Monsieur Jean-Paul BUELLET, Maire et Président du bureau, de Madame Joëlle TABOULOT, Madame Régine BUET, Madame Anne-Lise PUGLIESE et Monsieur Benjamin ANDRE. Le secrétaire est Cyrille DUPUIT.

Monsieur le Maire propose une liste de candidat (liste A) tenant compte de la représentativité de chaque liste issue des élections municipales puis demande si d'autres listes sont proposées. Il n'y a pas d'autre liste déposée, une seule liste (liste A) est donc soumise au vote.

Confrançon, notre village & notre avenir		Un souffle nouveau pour Confrançon	
Jean-Paul BUELLET, Titulaire	Sylvie TRIPLET, Suppléante	Nicolas Raybaud (titulaire)	
Sylvaine MARTIN, Titulaire	Joëlle TABOULOT, Suppléante		
	Martial LOISY, Suppléant		

Après lecture des différents articles règlementaires, Monsieur le Maire ouvre le scrutin. A l'appel de leur nom, chaque conseiller est amené à déposer son bulletin dans l'urne. A l'issue du scrutin, Monsieur le Maire le déclare clos et le bureau procède au dépouillement. 15 bulletins sont trouvés dans l'urne. La liste A obtient 15 voix.

Pour la commune de Confrançon, les délégués sont donc :

- Jean-Paul BUELLET, Titulaire
- Sylvaine MARTIN, Titulaire
- Nicolas RAYBAUD, Titulaire
- Joëlle TABOULOT, Suppléante
- Martial LOISY, Suppléant
- Sylvie TRIPLET, Suppléante

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Nom Prénom	Signature	Nom Prénom	Signature
Jean Paul BUELLET	Siel	Sylvie TRIPLET	
Sylvaine MARTIN	Charles	Cyrille DUPUIT	
Martial LOISY		Anne-Lise PUGLIESE	
Joëlle TABOULOT	World/	Benjamin ANDRE	D
Hervé COLAS	100	Nicolas RAYBAUD	and
Régine BUET		Aurélie BETTEMBOURG	B

Catherine PITRE		Christophe CHARTIER	haits
Jean-Luc FROMONT	#		